

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 73 (1922)
Heft: 8-9

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

goutte d'eau, vous verrez les spores sortir par plusieurs ouvertures sous forme de boudin; au microscope, elles sont hyalines et mesurent 10-12 sur 2,5-3 millièmes de millimètre.

„J'ai cherché le nom dans le genre *Phoma*, puis (comme il y a plusieurs orifices), dans le genre *Dothichiza*. Ce doit être la forme primaire d'un *Discomycète*, qui viendra peut-être à son complet développement dans le bocal ouvert. Rehm l'appelle *Cenangium abietis* = *C. ferrugineum* Fries = *Peziza abietis* Pers.

„Vous voyez que mes observations concordent avec celles de Tulasne.“

Le 27 novembre 1907, les plantules de sapin étaient toujours en observation chez M. D. Cruchet, et mes notes à ce sujet s'arrêtent là.

Montcherand, le 30 mai 1922.

M. Moreillon,
Inspecteur forestier.

CHRONIQUE.

Station fédérale de recherches forestières. M. C. Albisetti, inspecteur forestier fédéral à Berne, ayant démissionné comme membre de la commission de surveillance de la Station, le Conseil fédéral a nommé pour le remplacer M. E. Muret, inspecteur forestier cantonal à Lausanne. Nos vives félicitations!

CANTONS.

Valais. M. Emile Rhyn, ayant été appelé à un autre poste, vient d'être remplacé, comme inspecteur forestier de l'arrondissement de Goms, par M. P. Kuntschen, ci-devant adjoint de l'inspecteur forestier cantonal, à Sion.

Argovie. Les amis et camarades de M. Lier, gérant des forêts communales de Rheinfelden, apprendront avec chagrin que l'état de sa santé l'a obligé à donner sa démission. Nous formons les meilleurs vœux pour le rétablissement de cet aimable camarade.

Son successeur vient d'être désigné en la personne de M. Fritz Wunderlin, expert forestier.

Schaffhouse. M. E. Rhyn, ci-devant inspecteur forestier d'arrondissement à Brigue, vient d'être nommé gérant des forêts de la commune de Neunkirch. Il succède en cette qualité à M. Hitz, promu inspecteur d'un des trois arrondissements schaffhousois.

Soleure. M. Max Jecker, auparavant adjoint au V^e arrondissement, vient, ensuite de la démission de M. Ludwig Furrer, d'être promu inspecteur de cet arrondissement; son domicile est à Busserach.

Berne. *Rapport sur l'administration en 1921 des forêts appartenant à la bourgeoisie de la ville de Berne.*

Ce magnifique domaine forestier sis aux portes de la ville fédérale avait, à la fin de 1921, une superficie totale de 3116 ha., dont 80 ha. voués à la culture agricole.

Le rapport de gestion pour l'année écoulée dû à la plume de l'inspecteur forestier H. von Mülinen, qui est à la tête de cette administration, est détaillé à souhait. Glanons dans son riche contenu quelques détails d'un intérêt général.

L'opulente commune bourgeoisiiale de Berne rétribue largement ses employés et ouvriers et elle ne manque pas de témoigner sa reconnaissance à ceux qui sont restés longtemps à son service. Ainsi, nous apprenons que M. Albert Kisslig, qui a rempli les fonctions de garde-forestier pendant 30 ans, touchera dorénavant une pension de retraite de fr. 3000. Et c'est son fils qui lui succède comme garde.

Comme d'habitude, ce rapport, contient des détails précis sur les dégâts causés à la forêt par ses ennemis divers. Les *écureuils* se sont signalés par de nombreuses déprédations, en particulier par la destruction de plantes germinatives du chêne, en pépinière. Dans le massif du Forst, les *souris* ont complètement anéanti la récolte des glands. Mais, parmi la gent malfaisante de ces forêts, c'est encore le *campagnol roux* qu'il faut mettre au premier rang. Les plaintes au sujet des ravages causés par ce rongeur sont générales dans tout le plateau suisse. On sait qu'il en veut surtout au sapin blanc dont il ampute les pousses — surtout la pousse terminale — de leurs bourgeons. Jusqu'ici, on s'est borné à constater bénévolement ce dégât, sans jamais essayer de rien faire pour en diminuer la gravité. M. de Mülinen nous apprend que l'administration qu'il dirige s'est décidée à payer dorénavant une prime pour la prise des malencontreux campagnols. C'est sans doute le moyen le plus efficace.

1921 ayant été année de vol du *hanneton* dans la région de Berne, l'administration des forêts bourgeoisiiales en a fait récolter 3169 kg., à raison de 30 cts. par kg. Elle a cherché à protéger les semis et les repiquages d'un an contre la ponte des œufs du coléoptère en les recouvrant d'un filet de gaze.

Les exploitations ont été inférieures à celles de l'année précédente: 8,16 m³ par ha. de futaie, dont 30 % de bois de travail et 70 % de bois de feu.

Les recettes brutes se sont élevées à fr. 1.070.550

Les dépenses " " " " " 698.168

laissant ainsi un bénéfice net de fr. 372.382

soit de fr. 119 par ha (fr. 125 en 1920), ou de fr. 15 par m³ exploité. Ce résultat peut être envisagé comme favorable si l'on considère l'état du marché des bois en 1921. L'auteur du rapport laisse entendre que le suivant lui sera de beaucoup inférieur, cela d'autant qu'il faudra récupérer d'anciennes anticipations de coupes et diminuer le montant des exploitations.

